

Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Remboursement d'une consultation médicale pour un enfant de moins de 16 ans

À quelle hauteur est le remboursement d'une consultation médicale pour un enfant de moins de 16 ans ? Le remboursement obéit à des règles spécifiques. Selon que le médecin consulté est un généraliste, un pédiatre ou un spécialiste, le montant et le remboursement de la consultation est différent. Nous vous présentons ici la réglementation à connaître.

Pour savoir quel tarif pratique un professionnel de santé, consultez [l'annuaire santé sur le site Ameli](#).

Remboursement des soins par la Sécurité sociale

Conditions du remboursement des soins

[Médecin traitant et parcours de soins coordonnés](#)

[Ticket modérateur, forfait, franchises](#)

[Carte Vitale](#)

[Carte européenne d'assurance maladie \(CEAM\)](#)

[Ordonnance](#)

[Feuille de soins](#)

[Accord \(entente\) préalable](#)

[Tiers payant](#)

Remboursement par type de dépense

[Consultation médicale](#)

[Consultation médicale d'un enfant](#)

[Télésanté : télémédecine \(téléconsultation, télésurveillance...\)](#)

[Hospitalisation](#)

[Médicaments](#)

[Frais de transports](#)

[Cure thermale](#)

[Lunettes et lentilles](#)

[Soins dentaires](#)

Remboursement à 100 %

[Affection de longue durée \(ALD\)](#)

[Femme enceinte](#)

Le taux de remboursement (70 % du tarif conventionnel) est **identique** pour tout enfant de moins de 16 ans, **avec ou sans médecin traitant** identifié.

Les règles liées au remboursement peuvent varier selon que l'enfant consulte un généraliste, un pédiatre ou un spécialiste.

Consultation d'un médecin généraliste : tarif, base de remboursement, montant remboursé

Généraliste consulté	Âge de l'enfant	Tarif	Base du remboursement	Montant remboursé
Secteur 1	Moins de 6 ans	35 €	35 €	24,50 €
	De 6 à 16 ans	30 €	30 €	16,10 €
	Consultation complexe	47,50 €	47,50 €	33,25 €
	Consultation très complexe	60 €	60 €	42 €
Adhérent à l'option de pratique tarifaire maîtrisée (OPTAM)	Moins de 6 ans	Honoraires avec dépassements maîtrisés	35 €	24,50 €
	De 6 à 16 ans	Honoraires avec dépassements maîtrisés	30 €	16,10 €
Secteur 2	Moins de 6 ans	Honoraires libres	28 €	19,60 €
	De 6 à 16 ans	Honoraires libres	23 €	16,10 €

À noter

Les [consultations obligatoires](#) (8^e jour, 9^e et 24^e mois) sont au tarif de 54 € et remboursées à 100 % .

Consultation d'un pédiatre : tarif, base de remboursement, montant remboursé

Médecin consulté	Âge de l'enfant	Tarif	Base du remboursement	Montant remboursé
Pédiatre secteur 1	De 0 à 2 ans	39 €	39 €	27,30 €
	De 2 à 6 ans	35 €	35 €	24,50 €
	De 6 à 16 ans	31,50 €	31,50 €	22,05 €
	Consultation complexe (enfant)	47,50 €	47,50 €	33,25 €
	Consultation très complexe (enfant)	60 €	60 €	42 €
	De 0 à 2 ans		39 €	27,30 €
Pédiatre adhérent à l'option de pratique tarifaire maîtrisée (OPTAM) Secteur 2		Honoraires avec dépassements maîtrisés	35 €	24,50 €
	De 6 à 16 ans		31,50 €	22,05 €
	Moins de 2 ans	Honoraires libres	34,50 €	24,15 €
Pédiatre secteur 2	De 2 à 16 ans		23 €	16,10 €

À noter

Les consultations obligatoires (8^e jour, 9^e et 24^e mois) sont au tarif de 54 € et remboursées à 100 %.

Consultation d'un spécialiste : tarif, base de remboursement, montant remboursé

Médecin consulté	Tarif	Base du remboursement	Montant remboursé
Spécialiste secteur 1	31,50 €	31,50 €	22,05 €
Spécialiste adhérent à l'option de pratique tarifaire maîtrisée (OPTAM) Secteur 2	Honoraires avec dépassements maîtrisés	31,50 €	22,05 €
	Honoraires libres	23 €	16,10 €
Spécialiste secteur 2 Psychiatre, neuropsychiatre, neurologue secteur 1	67 €	67 €	46,90 €
	Honoraires avec dépassements maîtrisés	67 €	46,90 €
Psychiatre, neuropsychiatre, neurologue adhérent à l'option de pratique tarifaire maîtrisée (OPTAM) Secteur 2	Honoraires libres	42,50 €	29,75 €
	Honoraires avec dépassements maîtrisés	52,50 €	36,75 €
Cardiologue secteur 1 Cardiologue adhérent à l'option de pratique tarifaire maîtrisée (OPTAM) Secteur 2	52,50 €	52,50 €	36,75 €
	Honoraires avec dépassements maîtrisés	52,50 €	36,75 €
Cardiologue secteur 2	Honoraires libres	47,73 €	33,41 €

À noter

Dans certains cas, la consultation peut être remboursée à 100 % du tarif conventionnel (par exemple, enfant suivi pour une affection de longue durée).

Le taux de remboursement par l'Assurance maladie des consultations pour un enfant de moins de 16 ans est de 70 % du tarif conventionnel.

Selon la situation de l'enfant (exemple : il bénéficie de lacomplémentaire santé solidaire), les consultations chez le médecin peuvent être prises en charge à 100 % .

À noter

Le taux de remboursement est **identique** pour tout enfant de moins de 16 ans, **avec ou sans** médecin traitant identifié.



Pour connaître les taux de remboursement des consultations ou téléconsultations des enfants de moins de 16 ans, consultez les informations répertoriées sur le site de l' [Assurance maladie](#) .

Questions – Réponses

- [Quels sont les tarifs d'un médecin \(conventionné ou non\) ?](#)

Toutes les questions réponses

Pour en savoir plus

- [Nomenclature générale des actes professionnels](#)

Source : Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam)

- [Tarifs conventionnels des médecins](#)

Source : Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam)

- [Annuaire santé – Site Ameli](#)

Source : Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam)

- [Consultations en Guadeloupe, Martinique, Guyane et à la Réunion : remboursements](#)

Source : Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam)

Où s'informer ?

- [Caisse primaire d'assurance maladie \(CPAM\)](#)

Services en ligne

- [Ameli en ligne](#)

Téléservice

Et aussi...

Textes de référence

- [Code de la sécurité sociale : articles L162-5 à L162-5-4](#)

Relations conventionnelles entre les organismes d'assurance maladie et les médecins

- [Arrêté du 20 juin 2024 portant approbation de la convention nationale organisant les rapports entre les médecins libéraux et l'assurance maladie](#)

- [Décision du 21 juin 2017 de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie relative à la liste des actes et prestations pris en charge par l'assurance maladie](#)

Consultations complexes et très complexes



Luberon Monts de Vaucluse

Horaires : Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Adresse : 315 avenue Saint Baldou 84300 Cavaillon

Tél. : 04 90 78 82 30



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/service-public/particuliers/?xml=F10874>